**Prix Fédéral de Lutte contre la Pauvreté 2019**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’organisation** | ATD Quart Monde Belgique ASBL |
| **Adresse** | Avenue Victor Jacobs 121040 Bruxelles |
|  |  |
| **Facebook** | https://www.facebook.com/atd.belg/ |
| **Twitter** |  |
| **Instagram** |  |
|  |  |

Comment est utilisée/mise en œuvre la participation et/ou l’intégration des savoirs issus de l’expérience personnelle de la pauvreté et/ou l’exclusion sociale dans les prestations en faveur des usagers ou du public ?

ATD Quart Monde veut faire entendre le point de vue des personnes marquées par un vécu de la pauvreté pour contribuer à bâtir une société où les droits fondamentaux et l’égale dignité de chacun seraient respectés.

Le savoir tiré de l’expérience de la pauvreté est nécessaire pour combattre l’exclusion sociale. Cette logique est au cœur de nos actions, à l’image de nos Universités populaires. Elles sont des lieux de dialogue et de formation réciproque entre des adultes vivant en grande pauvreté, d’autres citoyens et des experts qui s’engagent à leurs côtés. Nous travaillons des thèmes, choisis avec des personnes en situation de pauvreté, comme le logement et le sans-abrisme. Le savoir des personnes vivant la pauvreté est aussi directement intégré dans des actions politiques et sociétales. Par exemple, notre groupe d’action juridique a effectué plusieurs recours en justice, couronnés de succès, pour lutter contre des mesures qui portaient atteinte aux droits des personnes pauvres.

Comment sont intégrés, dans les modes d’approche de la lutte contre la pauvreté (réflexion, processus, évaluation, etc.), la participation et /ou les savoirs issus de l’expérience personnelle de la pauvreté et/ou l’exclusion sociale ?

Pour réfléchir à nos modes d’approche de la lutte contre la pauvreté, nous organisons une présence auprès de personnes isolées en situation de pauvreté. Dans des groupes locaux, nous préparons à travers des questions les Universités populaires auxquelles chaque groupe participe ensuite. De ces dernières, émergerons des savoirs tirés d’expériences personnelles de l’exclusion sociale. Ceux-ci servent de base à un dialogue avec des experts et des citoyens engagés qui permet d’identifier des mesures adéquates pour lutter contre la misère.

Après chaque Université populaire, nous organisons une évaluation avec des personnes en situation de pauvreté. Nous voulons nous assurer que chacun a pu participer et que nos actions restent en accord avec les personnes impliquées. L’Université populaire permet aussi aux personnes ayant le vécu de la pauvreté de se former à la prise de parole. Cela leur permet de mieux transmettre leur savoir et de participer plus efficacement aux actions et ateliers.

Comment est intégré l’impact de la participation et l’intégration des savoirs issus de l’expérience personnelle de la pauvreté et/ou l’exclusion sociale dans les textes de références de l’organisation ?

Nos textes ne proviennent pas d’une réflexion théorique mais ressortent d’une expérience et d’actions entreprises avec des personnes marquées par un vécu de la pauvreté. Les concertations locales débouchent sur des comptes rendus écrits avec des personnes en situation de pauvreté. Ces textes sont à la base de prises de parole officielles et de textes de références. Parmi ceux-ci, le mémorandum pour les élections de mai contenant nos demandes prioritaires en termes de lutte contre la pauvreté. Autre exemple, nos ambitions pour l’école  est une brochure contenant des propositions pour une École de la réussite pour tous. Ce document provient d’un travail entre des professionnels de l’École et des parents ainsi que des jeunes qui vivent ou ont vécu la pauvreté et l’exclusion sociale et scolaire. Cette méthode de travail nous permet la participation des personnes avec le vécu de la pauvreté au niveau de la réflexion, de la rédaction et de l’évaluation de nos textes de référence.